



# SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

E-mail : [snui@snui.fr](mailto:snui@snui.fr)

<http://www.snui.fr>

Paris, le 18 mars 2005,

## **Audience chez le DG vendredi 18 mars:**

**Soit il ne comprend pas, soit il ne veut pas comprendre, soit il ne peut pas comprendre !**

Le SNUI a attaqué cette audience demandée au DG suite à la nouvelle et forte mobilisation des agents des Impôts le 10 mars dernier en lui rappelant les raisons qui font que depuis plusieurs mois, ça gronde à la DGI : pouvoir d'achat en baisse, injustices indemnitaires, absence de reconnaissance des qualifications et conditions de travail fortement dégradées du fait des suppressions d'emplois et des réformes. Nous lui avons précisé qu'il portait une responsabilité personnelle dans ce climat.

Le Secrétaire général a martelé les 10 revendications prioritaires à la DGI qui dépendent pleinement de sa compétence (cf. tract 10+10 = négociations).

Pour certaines, il ne s'agit pourtant que de mettre en application des décisions déjà prises par un précédent ministre (CIS de B en A, recours entretien), pour d'autres nous attendions qu'il s'engage à « purger le passif », pour d'autres enfin qu'il change radicalement d'orientation dans ses réformes (stop à l'empilement) et qu'il reconnaisse les qualifications et les efforts des agents.

Mais dans un premier temps, le Directeur général s'est contenté de nous proposer la simple poursuite du calendrier des groupes de travail et de CTPC préparatoires au CTPM du 21 avril !!

Dans un deuxième temps, et dans le but à peine dissimulé d'esquiver les revendications, il nous a proposé une rencontre pour parler de nos conceptions respectives des missions de Service Public assumées par la DGI.

Afin de sortir de ce cadre de discussions toujours aussi flou, le SNUI a demandé des gages pour un nouvel état d'esprit du dialogue social :

- 1- Agora : retrait immédiat de l'expérimentation de « badgeage informatique » sur le poste de travail ;
- 2- Arrêt de toutes menaces et sanctions à l'encontre des agents et des militants engagés dans des actions contre le dispositif d'évaluation-notation ;
- 3- Décision de n'écarter aucun agent lors de l'élaboration des tableaux d'avancement de la catégorie C (ACAP 2 → NEI).

En conclusion de cette audience tenue sous la contrainte de la mobilisation et dans la foulée de la rencontre entre le nouveau ministre et les fédérations, le DG ne s'est engagé qu'à envoyer aux Organisations Syndicales un courrier en début de semaine prochaine pour formaliser, nous l'espérons, un début de cadrage de discussions et les réponses à nos revendications.

Pour le SNUI, la suspension de l'accumulation des changements pesant sur la vie quotidienne des agents et le possible ralentissement du rythme des réformes présentés à l'issue de la rencontre avec M. Breton doivent se traduire par des annonces fortes de la part du DG sur le contenu et le déroulement des négociations.

Pour l'instant, comment croire que le groupe de travail bilan CDI/CDIF pourrait se dérouler de façon moins médiocre et unilatérale que les 4 groupes de travail précédents sur les pôles de compétence ?

Dès réception de la lettre du DG, le SNUI contactera l'intersyndicale afin de maintenir la pression sur l'administration dans un cadre unitaire et déterminé.

En l'état actuel des choses, la seule annonce de mettre en place rapidement la décision ministérielle concernant le CIS de B en A, pèse bien peu au regard des attentes des agents.